

PROTOCOLE SANITAIRE 2020

EXPOSANTS ADL83:

Ce protocole **OBLIGATOIRE** concerne toutes les Rencontres Artistiques et Artisanales ainsi que les autres manifestations organisées par ADL83 devra être mis en place dès le 30 mai 2020 et le restera jusqu'à nouvel ordre:

- Espace d'1 mètre entre chaque stand
- Masque obligatoire
- Distanciation physique obligatoire
- Lavage des mains avant toutes transactions et manipulations
- Mise à disposition des clients, de gel ou de solution hydro-alcoolique

(Une personne veillera à la bonne application de ce protocole et tout exposant qui ne respectera pas ce protocole sanitaire sera immédiatement sanctionné par l'organisateur.)

La sanction pouvant aller d'un simple rappel à une exclusion temporaire et/ou définitive)

Saint Raphaël, le 27 mai 2020

Christian Poirier

Responsable ADL83